

**Charte du Réseau d’Experts sur**

**« La Gestion de l’eau au Maghreb »**

* **Considérant** l’importance des ressources en eau pour les différents pays maghrébins, compte tenu de la situation de pénurie ou de stress hydrique qu’ils connaissent ;
* **Considérant** que ces régions sont des « hotspots » de changements climatiques et connaîtront de ce fait une exacerbation de la rareté de l’eau ;
* **Convaincu** que les échanges de connaissances et d’expériences entre acteurs du secteur dans une approche intégrée peuvent contribuer efficacement à proposer des solutions adaptées à ces problèmes ;
* **Se fondant sur** les recommandations issues de la réunion des ministres de l’Union du Maghreb Arabe (Rabat 25-26 janvier 2006) invitant les pays membres de l’UMA à concrétiser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l’échelle nationale et régionale, à accroître le partage des connaissances, à renforcer les systèmes régionaux d'échange de l'information sur la GIRE et à s’assurer d’une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes du secteur ;
* **Se fondant sur** les messages-clé issus du séminaire international sur le thème ***« Eau et changements climatiques au Maghreb : Défis et opportunités sur l'Eau »*** organisé par l’OSS (Tunis, 25-26 novembre 2019) recommandant entre autres, *« la mise en place d’un réseau d’experts sur la thématique de l’eau et des changements climatiques au Maghreb, constitué d’acteurs issus des différents secteurs et disciplines »* ;
* **Vu les statuts de l’Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;**

**L’Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) met en place un « Réseau d’Experts sur la gestion de l’eau au Maghreb », régi par la présente Charte.**

**Le réseau d’Experts offre aux membres les principales opportunités suivantes :**

* Faire connaitre leurs travaux et produits et promouvoir leur expertise au service des pays membres de l’OSS à travers le Site web et la plateforme d’échanges ;
* Accéder à la Base de données des experts de l’OSS ;
* Partager et enrichir leurs connaissances à travers des débats de haut niveau dans un cadre Maghrébin;
* Bénéficier d’un appui éventuel de l’OSS pour participer à des événements scientifiques et techniques aux plans régional et international ;
* Représenter éventuellement le Réseau à l’occasion d’évènements régionaux ou internationaux ;

Les membres du Réseau recevront régulièrement des informations ciblées en fonction de leurs domaines d’actions afin de faire appel à leurs compétences pour porter l’assistance idoine aux Demandeurs.

# Toute personne qui adhère au Réseau d’Experts s’engage à :

* contribuer régulièrement aux échanges (virtuels ou physiques) et débats du Réseau ;
* contribuer au renforcement de la Base documentaire de la plateforme d’échanges (publications).
* ne pas publier sciemment des informations ou des liens vers des informations fausses et/ou diffamatoires. Dans tous les cas chaque membre est tenu seul responsable du contenu qu’il publie ;
* partager avec ses pairs des informations concernant les forums/évènements auxquels il contribue ou participe et qui sont en lien avec les objectifs et missions du réseau ;
* contribuer au rayonnement du Réseau en portant les messages de ce dernier ;
* participer activement aux évènements organisés par l’OSS (Table ronde, Side-event, etc.) lors des rencontres régionales ou internationales auxquelles il prend également part ;
* actualiser régulièrement ses références sur la plateforme d’échanges (adresse, fonction/activité, liste de publications, etc.) ;
* convenir que son adhésion et sa participation aux activités du réseau sont sans but lucratif ;
* éviter des débats à caractère confessionnel ou politique dans le cadre des activités du réseau ;
* éviter toute pratique ou conduite illicite pouvant porter atteinte à l’image du réseau ;
* reconnaitre que le comité de coordination et l’OSS se réservent le droit de déterminer ce qui peut constituer une pratique ou conduite illicite, et disposent du pouvoir discrétionnaire de les règlementer.

La présente charte est évolutive et devra permettre les adaptations nécessaires selon les besoins.